

DÉPARTEMENT
AIN
CANTON
HAUTEVILLE-LOMPNES
COMMUNE
TENAY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 66/2026

**ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION EN QUALITE DE CONSEILLER  
MUNICIPAL DELEGUE  
à Monsieur Jean-François BONIN**

Le Maire de la Commune de **TENAY**,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-17 et L.2122-18,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement son article L.2122-18 qui confère au Maire le pouvoir de « déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjoints, en l'absence ou en cas d'empêchement des Adjoints ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation à des membres du Conseil Municipal »,

**VU** le Procès-Verbal de l'élection du Maire, Gaël ALLAIN en date du 21 mars 2026,

**VU** les arrêtés de délégations de fonctions aux 4 Adjoints au Maire,

**Considérant** que pour tenir compte de la charge important de travail incombant aux élus locaux sur la base de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, une délégation de fonction résultant d'un arrêté municipal peut être effectuée aux profits des Conseillers Municipaux,

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1 :** Monsieur Jean-François BONIN est nommé conseiller municipal délégué aux travaux de sous traitance avec les entreprises, artisans...

**ARTICLE 2 :** Cette délégation comporte la signature de tous les documents et pièces se rapportant à son domaine.

**ARTICLE 3 :** Cette délégation prend effet à compter de ce jour pour la durée de l'exercice des fonctions, sous la surveillance et la responsabilité de Monsieur le Maire. Le paiement des indemnités de fonctions fixées par la délibération du 09 avril 2026, interviendra à compter de cette même date.

**ARTICLE 4** : La Secrétaire de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié dans les formes légales et transmis à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Belley. Une ampliation sera adressée à

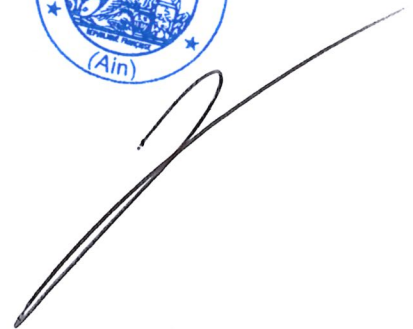
- o l'intéressé,
- o Madame le Trésorier Municipal,

Fait à TENAY le 10 avril 2026

Vu pour acceptation,  
Le conseiller municipal délégué,  
Monsieur Jean-François BONIN



Le Maire,  
Gaël ALLAIN



## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

PORTANT NOMINATION EN QUALITE DE CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE A M JEAN FRANCOIS BONIN

Date de transmission de l'acte : 10/04/2026

Date de réception de l'accusé de  
réception : 10/04/2026

Numéro de l'acte : A-66-2026 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 001-210104162-20260410-A-66-2026-AR

Date de décision : 10/04/2026

Acte transmis par : Gaël ALLAIN

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.4. Delegation de fonctions